

Nos missions

Nourrir le monde

Priorité aux produits de l'agriculture locale

Il est tout à fait possible que les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest fournissent l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires. C'est ce type d'initiatives qui sont soutenues dans 8 pays ouest-africains. En 2013, 11 nouveaux projets ont été lancés et commencent à porter leurs fruits. Les organisations paysannes de cette région en étudient soigneusement les résultats et les diffusent largement auprès d'autres agriculteurs organisés pour qu'ils s'en inspirent.

Les questions d'alimentation concernent tout le monde

Au problème de sous-alimentation des familles pauvres s'ajoute aujourd'hui celui de la suralimentation. Au problème d'insuffisance d'alimentation s'oppose celui du gaspillage. Tant de questions se posent à nos modèles alimentaires qu'il nous faut prendre conscience, partout, de ces enjeux. Présente dans 12 pays au Nord comme au Sud, animée par plus de 700 organisations locales, la campagne ALIMENTERRE propose de débattre de ces questions dans le cadre d'un festival de documentaires (près de 950 projections en 2013). De quoi bousculer les idées et réfléchir ensemble.

Un peu de cohérence, SVP

Pourquoi les pays riches, en même temps qu'ils soutiennent l'agriculture familiale africaine, font-ils la promotion des grandes cultures destinées aux agro-carburants ? Ou encore favorisent-ils les exportations de produits alimentaires qui vont concurrencer les produits locaux ? Le CFSI, avec d'autres associations, s'est engagé avec des résultats croissants à convaincre nos députés français et européens d'exiger une plus grande cohérence sur tous ces sujets.

Promouvoir une économie au service de l'Homme

En 2013, le CFSI a conclu un programme de trois ans d'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans deux capitales africaines, Maputo et Nouakchott. Il a veillé à prendre en compte cette approche d'économie sociale et solidaire dans les initiatives qu'il soutient, en particulier pour le développement de filières agro-alimentaires locales.



© ESSOR

CFSI L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2013

FOCUS



© GRET - Nutrifaso, 2013

AU BURKINA-FASO

Le GRET, association membre du CFSI, et son partenaire burkinabè ASEFF mettent à disposition des familles pauvres des bouillies répondant aux besoins des bébés, à un prix adapté à leurs ressources. La priorité a été donnée à la fabrication locale et à la distribution de bouillies « prêtes à consommer » dans les quartiers défavorisés de la capitale. Quatre petites entreprises locales produisant des farines infantiles fortifiées se sont engagées à fournir leurs produits. Ces farines sont ensuite transformées en bouillies par des femmes qui les vendent aux mamans. Plus de 1 000 enfants profitent déjà des bienfaits de ce produit local. Ces résultats conduisent à augmenter la production et à étendre la distribution à d'autres quartiers, en l'accompagnant d'une sensibilisation accrue des mères aux bonnes pratiques alimentaires.

Coopérer autrement

Nos partenaires : des acteurs et non des bénéficiaires

Pour le CFSI et ses membres, notre mission de solidarité internationale vise à accompagner les partenaires locaux dans les projets qu'ils mettent en œuvre au service des populations. Accompagner signifie : participer à la conception des actions, en suivre ensemble le déroulement, apporter des conseils quand cela paraît utile et évaluer ensemble la qualité des services apportés aux bénéficiaires finaux. Pour nous, un projet réussi est un projet qui améliore la situation des populations et qui rend nos partenaires plus compétents, autonomes et déterminés dans leurs missions. En 2013, le CFSI a financé 14 initiatives pour renforcer ces associations locales.

Plus forts à plusieurs

L'expérience démontre qu'une somme de projets isolés ne fera jamais le développement d'un territoire ou d'un pays. Isolé, chaque projet apportera un « mieux » ponctuel mais risque de se diluer avec le temps. Mais l'expérience montre aussi que, dès lors que nos partenaires se rencontrent et travaillent ensemble, ils identifient leurs complémentarités, connectent leurs projets et réussissent un changement d'échelle de leur action, au bénéfice des populations. C'est pourquoi le CFSI et ses membres s'efforcent en toute occasion de favoriser la mise en réseau des partenaires et de les renforcer collectivement. Au Congo, près de 100 associations locales se sont mobilisées et 43 projets ont été financés.

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2013 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.

Imprimé en juillet 2014.



l'essentiel de l'année 2013

Chers amis du CFSI,

Les crises qui secouent notre société ébranlent violemment celles des pays pauvres ou fragiles. Partout s'exprime le besoin de solidarité. Pour le CFSI, c'est la solidarité internationale qu'il faut renouveler, adapter et renforcer.

Grâce à vous, le CFSI a soutenu plus de 130 actions à travers le monde, dont 26 en Afrique de l'Ouest, pour nourrir les villes à partir de la production agricole locale. Le résultat est parlant : des milliers d'agriculteurs locaux vivent dignement de leur travail tout en respectant les ressources naturelles et fournissent une alimentation de qualité adaptée à la vie citadine. Les plus innovantes de ces actions sont évaluées et diffusées largement pour être reproduites ailleurs.

Grâce à vous aussi, le CFSI poursuit un travail dans la durée auprès d'associations locales d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, qui mènent des actions de solidarité auprès des populations démunies ou marginalisées. Nous donnons une attention particulière à la place des femmes et des jeunes, comme par exemple en Guinée, pour préparer l'avenir avec les nouvelles générations.

Grâce à vous enfin et à un réseau de plus de 700 acteurs locaux en France et dans 11 autres pays, le CFSI contribue à sensibiliser les citoyens aux enjeux alimentaires : une nourriture saine et suffisante pour tous, pas de gaspillage, une agriculture durable et respectueuse. Ici comme ailleurs : la solidarité, c'est accompagner ceux qui veulent changer au Sud, mais c'est aussi changer chez nous.

Merci à vous tous qui faites le CFSI, donateurs, équipes, membres et partenaires. Décidons de continuer ensemble et dans la durée.

Yves Le Bars
Président du CFSI



Une association créée en **1960**, reconnue d'utilité publique

Une plate-forme de **23 organisations** de solidarité internationale

Plus de **130 actions** de développement soutenues en Afrique, Amérique latine et Asie

Un réseau de **700 organisations** pour promouvoir le droit à l'alimentation

COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : 01 44 83 88 50

courriel : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

[facebook.com/cfsi.asso](https://www.facebook.com/cfsi.asso)
twitter.com/cfsiasso



Le CFSI vous rend des comptes...



Christophe Alliot
Trésorier

En 2013, le CFSI a démarré un nouveau cycle d'activités de 4 ans autour de ses priorités : promouvoir le droit à l'alimentation, renforcer les compétences des associations locales et mettre l'économie au service de l'humain.

La confiance et le soutien régulier de près de 8 000 donateurs, ainsi que le concours de bailleurs de fonds publics et privés ont permis de renforcer nos actions et nos partenariats.

Comme chaque année, nos comptes présentent les emplois que nous faisons des ressources collectées et leur répartition entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement, conformément aux règles du Compte d'emploi des ressources des associations faisant appel à la générosité du public.

Le CFSI a une longue expérience de gestion rigoureuse des fonds qui lui sont confiés. Ce professionnalisme a été encore une fois rappelé par notre commissaire aux comptes lors de l'assemblée générale qui a approuvé les comptes 2013. Cette rigueur a permis de clore l'exercice, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré et de poursuivre les actions en cours.

Pour les concrétiser, le soutien de chacun est indispensable.

D'avance, je vous remercie.

Christophe Alliot

Emplois et ressources de l'exercice 2013

Emplois en euros	Emplois 2013	En %	Affectation générosité 2013	En %
Agriculture et alimentation	632 478		152 352	
Economie sociale et solidaire	92 546		0	
Société civile et participation	2 262 535		234 016	
Total des missions sociales	2 987 559	83 %	386 368	60 %
Appel à la générosité	226 821	6 %	226 821	35 %
Recherche de fonds privés et publics	81 230	2 %		
Fonctionnement	295 099	8 %	35 242	5 %
Total des emplois de l'exercice	3 590 709	100 %	648 431	
Engagement à réaliser sur ressources affectées	2 013 712			
Excédent des ressources de l'exercice	2 131			
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	5 606 552		648 431	100 %

► Les emplois de l'exercice concernent :

Les **missions sociales** définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 83 % des emplois.

Les **frais d'appel à la générosité du public**, c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs.

Le **temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics** pour établir des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus techniques et financiers.

Le **fonctionnement** qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (les locaux, le suivi administratif et financier) et la communication institutionnelle.

Les **engagements à réaliser sur les ressources affectées** qui reflètent le travail du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Ressources en euros	Ressources 2013	En %	Fonds collectés auprès du public
Report des ressources 2012 (1)			113 233
Dons	605 940	14 %	605 940
Legs	10 035	0 %	10 035
Subventions privées	1 272 128	29 %	
Autres produits	353 118	8 %	
Sous total fonds privés	2 241 221	51 %	
Subventions publiques	2 187 758	49 %	
Sous total fonds publics	2 187 758	49 %	
Total des ressources de l'exercice	4 428 979	100 %	
Report des ressources non utilisées	1 177 573		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			34 586
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	5 606 552		650 561
Total des emplois financés par la générosité du public			648 431
Solde des ressources non affectées issues de la générosité du public			115 363

► Les fonds privés comprennent :

Des dons et legs : un quart des donateurs du CFSI effectuent un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement.

Des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide.

Les autres produits qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

► Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne et financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement.

(1) Il s'agit du report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2012.

Bilan

Actif	31/12/2012	31/12/2013
Actif immobilisé	40 127	28 879
Créances (dont produits à recevoir)	2 621 471	5 373 082
Trésorerie	1 157 349	1 669 713
Charges constatées d'avance	1 282 975	2 041 967
TOTAL ACTIF EUROS	5 101 922	9 113 641

Passif	31/12/2012	31/12/2013
Réserves	406 974	409 104
Fonds dédiés	1 407 895	2 244 034
Dettes	2 660 390	3 220 482
Produits constatés d'avance	626 663	3 240 021
TOTAL PASSIF EUROS	5 101 922	9 113 641

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit ses actions dans la durée avec ses organisations membres ou des partenaires. Ceci se traduit par une augmentation des charges constatées d'avance. Les actions sont soutenues par des bailleurs de fonds d'où une progression des produits constatés d'avance, des fonds dédiés et des produits à recevoir.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements) correspondent à 1,4 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui de 2012 mais n'est pas encore suffisant pour assurer la pérennité des actions du CFSI. La solidarité doit se renforcer !



© H. Basquin

Utilisation des fonds issus de la générosité du public

En 2013, le CFSI a utilisé 648 431€ de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement supérieur au montant collecté durant l'année (615 975 €) car il inclut l'utilisation de ressources antérieures. Le CFSI a affecté 386 368 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions liées au programme société civile et participation puis aux actions de soutien à l'agriculture familiale. 226 821 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Ces dépenses sont inférieures à celles inscrites au budget prévisionnel voté par l'assemblée générale. Le solde, soit 35 242 €, finance les dépenses de fonctionnement.

Fonctionnement

Le CFSI est une plate-forme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses trois missions sociales : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique mais aussi en Asie et en Amérique latine. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union européenne. Un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI sélectionnent les propositions de projets.

Le bureau du CFSI composé de 5 personnes élues en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. Ainsi en 2013, le programme concerté pluri acteurs au Congo et le programme société civile et participation ont été évalués. Outre l'audit général des comptes, un cabinet d'audit a contrôlé les comptes de 3 programmes du CFSI.

L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences pour tirer les enseignements des activités menées. Avec l'appui d'un réseau d'associations, elle organise la campagne ALIMENTTERRE pour sensibiliser les consommateurs et les décideurs aux enjeux d'une agriculture durable.

Agrément

En 2013, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.



Depuis plus de 20 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière. Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application.

Pour en savoir plus : www.comitecharte.org

Les comptes de l'exercice 2013 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

Publication des comptes : les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.